

comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue¹. » (*Traité du libre arbitre*, ch. IV.)

C. — Fatalisme géométrique et panthéiste de Spinoza. — « Toutes choses, dit ce philosophe, sont déterminées, par la nécessité de la nature divine, à exister et à agir d'une manière donnée. » Il fait de la pensée, comme de l'étendue, les attributs d'une substance unique, dont tous les modes de l'être peuvent être déduits mathématiquement. L'âme de l'homme fait partie de la pensée divine, et son corps de l'étendue divine. Il n'y a donc pas dans l'âme de volonté libre, cela porterait atteinte à la régularité mathématique du monde; l'homme serait un empire dans un empire. C'est par une illusion subjective qu'il se croit libre; il a conscience de ses déterminations et de ses actes, et il ignore les motifs qui les déterminent.

Réfutation. — Spinoza oublie que les lois géométriques, avec leur caractère de nécessité, ne sont pas les seules que l'homme constate. Le plaisir, la douleur, la conscience morale, sont des faits reconnus irréductibles aux lois et aux déductions mathématiques. Quant à la prétention de Spinoza de faire consister la liberté dans l'ignorance des motifs qui nous font agir, elle est démentie par les faits. On l'a vu déjà (p. 279), c'est le contraire qui est la vérité. L'ignorance des motifs est le propre de nos actions instinctives, non une condition de la liberté; nous reconnaissons qu'un acte a d'autant plus le caractère de la liberté qu'il est plus réfléchi, et la justice humaine excuse de faute celui chez qui l'ignorance a supprimé ou amoindri la liberté.

2^o Le déterminisme. — Le déterminisme prétend que tout, dans l'homme, y compris ses résolutions et ses actes, est déterminé, nécessité par les lois de la nature physique en général, et par celles de sa nature morale en particulier.

Le déterminisme revêt deux formes : il est *physique* ou *matérialiste*, s'il tire ses arguments de la nature physique ou corporelle, du corps, du milieu physique; *spiritualiste*, s'il les prend dans la nature morale ou spirituelle, dans l'âme, dans les motifs, dans le milieu moral.

A. — Le déterminisme physique allègue l'influence *nécessitante* de causes extérieures : le climat, le milieu physique; et de causes intérieures : la complexité individuelle, les prédispositions héréditaires, l'état de santé ou de maladie, les occupations habituelles, etc. Toutes ces causes, agissant selon les lois immuables de la nature, tiennent la volonté dans une complète sujétion. L'âme étant dans une dépendance rigoureuse à l'égard des phénomènes nerveux, lesquels, à leur tour, sont conditionnés par les agents physiques extérieurs, il s'ensuit que la vie psychologique et morale dépend des influences du dehors. En d'autres termes, des rapports nécessaires qu'il y a entre le physique et le moral, les déterministes concluent que l'état physique est l'antécédent invariable de l'état moral; et comme le premier échappe à toute influence libre, il en est de même du second. Les plus grands excès ou les plus grands crimes se trouvent ainsi rejetés sur le compte du déterminisme des appétits, de la fatalité de la passion, de forces irrésistibles.

Réfutation. — Il faut reconnaître que les dispositions de l'organisme ont une influence prépondérante sur la sensation, l'imagination et les appétits; il faut reconnaître aussi que la sensibilité influe sur la raison, et les passions sur la volonté, mais en présentant à ces facultés des *sollicitations* et non des *ordres*. Chez les animaux privés de raison, remarque saint Thomas, le mouvement suit

¹ « La vérité ne pouvant être contradictoire à elle-même, dès lors que deux vérités sont prouvées, leur harmonie est certaine, quoique cachée et non démontrée. » (DUPANLOUP.)

aussitôt l'inclination de l'appétit, comme la brebis fuit aussitôt qu'elle aperçoit le loup; chez ces animaux, en effet, ne se trouve aucun appétit supérieur qui puisse résister aux sensations et aux penchants. Chez l'homme, il n'en va pas ainsi. Bien loin de subir le joug de la sensibilité et de l'organisme, la raison oppose son contrôle et dicte des ordres. L'homme soumet son corps à des exercices pénibles pour le rendre plus souple, plus apte à seconder les opérations intellectuelles et morales; son imagination, si capricieuse de sa nature, il en détourne le cours et l'applique aux objets qui lui plaisent; si la passion devance quelquefois sa volonté, il lui donne ou lui refuse son consentement selon son bon plaisir; et même il est en son pouvoir de l'empêcher de naître en s'éloignant des objets qui l'allument, en se livrant à quelque occupation absorbante, toutes choses qui lui donnent beaucoup d'empire sur lui-même. La passion ne se développe pas en nous sans nous. Si elle devient, non absolument nécessaire ou irrésistible, mais très puissante, ce n'est que progressivement et avec le concours de la volonté.

Il ne faut pas mêler et confondre le monde physique, où tout est passif et fatal, avec le monde moral, où trouve place la spontanéité intelligente, c'est-à-dire l'activité libre. Ces causes soi-disant déterminantes peuvent plus ou moins influencer la volonté, mais non la contraindre. Elles sont *prédisposantes*, et non *déterminantes*. La volonté est elle-même une cause d'un ordre supérieur dont le déterminisme ne tient pas compte. La vertu est affaire de volonté, non de tempérament, de climat, de prédispositions héréditaires¹. A côté des faits qui prouvent l'influence du physique sur le moral, on peut en citer d'aussi nombreux qui montrent l'influence du moral sur le physique.

Si, d'ailleurs, les déterministes étaient conséquents avec eux-mêmes, ils ne continueraient pas à approuver ou blâmer les hommes, à les appeler vertueux ou criminels. Il y a une contradiction manifeste à les juger comme des êtres libres et responsables, après avoir déclaré qu'ils ne le sont pas.

B — Le déterminisme psychologique tire ses arguments de l'influence déterminante des motifs, du principe de causalité, des statistiques, du principe de la conservation de l'énergie.

1^o Il objecte la *fatalité des sentiments, des idées, des motifs*. On agit conformément à son caractère, à son éducation, aux idées reçues dans le milieu où l'on vit. L'âme est un automate spirituel. En elle, comme dans la nature, tout phénomène est déterminé *nécessairement* par un antécédent, et il détermine lui-même un phénomène subséquent, et ainsi de suite pour toute la série dont se compose la vie. La raison sur laquelle Leibniz appuie ce déterminisme est le principe de raison suffisante. Il n'y a pas de volonté sans motif, et c'est toujours le motif le plus fort qui entraîne la volonté. Une volonté sans motif ou une volonté qui ne suivrait pas le motif le plus fort, serait une volonté sans raison suffisante : dans le premier cas, elle est impossible; dans le second, elle est *nécessitée*. Les motifs sont comme les poids d'une balance : de même que la balance incline toujours du côté des poids les plus lourds, de même la volonté suit toujours les motifs les plus forts.

Réfutation. — Il faut accorder aux déterministes que la volonté ne se détermine pas sans motif, mais non que la volonté est comme une balance dont les plateaux cèdent aux poids les plus forts. Cette assimilation de la volonté, qui est active, à la balance, qui est inerte et rigide, est fautive. Les

¹ « Si des tendances disparates sont, dans l'individu, le résultat des mélanges du sang, elles ne créent pas pour cela un être contradictoire : elles se fondent dans un tempérament physique et moral qui sert de matière aux exercices de la liberté. C'est l'excuse trop facile de ceux qui ont déserté la lutte contre eux-mêmes de se représenter comme la résultante fatale de leurs antécédents physiologiques. Ils disent volontiers : Je devais être ce que je suis; ils diraient avec plus de vérité : Je n'ai pas su vouloir autrement. » (M^r D'HULST, Correspondant du 25 octobre 1892.)

- poids ont une valeur déterminée, toujours la même; la valeur des motifs varie suivant le point de vue où l'on se place. A quel moment, d'ailleurs, prend-on le motif pour le déclarer le plus fort? Si c'est après la détermination, on en juge après coup; si c'est avant, il faudrait décider s'il est le plus fort, parce qu'il est jugé meilleur, soit au point de vue moral, soit au point de vue utilitaire; mais il est d'expérience que le bien et l'utile, supérieurs en soi au plaisir, ne lui sont pas toujours préférés. « Je vois le meilleur, je l'approuve, et c'est le pire que je fais, » disons-nous tous trop souvent avec le poète. De plus, entre les motifs sensibles ou mobiles et les motifs idéaux, il ne saurait y avoir de commune mesure. « Considérez, d'une part, le motif du *devoir* et, d'autre part, celui de la *passion*. Faire telle chose est honnête, obligatoire; la conscience l'affirme. S'abstenir de cet acte ou faire l'acte contraire est agréable et procure une jouissance. Entre ces deux motifs, que fera la volonté? Suivra-t-elle le plus fort? *mais aucun n'est plus fort que l'autre*. L'un a une force d'un certain genre, celle de l'obligation et du devoir; l'autre, une force d'un autre genre, l'attrait du plaisir. Les deux forces ne sont pas dans le même plan; elles ne se détruisent pas, elles ne se comparent pas l'une à l'autre. Tout en accomplissant l'acte obligatoire, nous reconnaissons que cet acte est pénible, et que l'acte contraire serait plus agréable. Tout en cédant à la passion, nous reconnaissons que nous avons tort et que nous manquons à une obligation. *Ce sont des motifs irréductibles*. La volonté choisit entre eux. Elle s'attache à l'un ou à l'autre, selon qu'elle le veut. » (DE BROGLIE, *le Positivisme*, II^e partie, ch. VIII.)

C'est donc la volonté qui donne aux motifs leur force déterminante. Les motifs ne sont pas des forces venues du dehors pour exercer leur action sur la volonté; ils naissent de notre propre fonds; ils n'existent que pour l'esprit, qui les conçoit, les compare et les adopte ou les repousse. La volonté se détermine d'après des motifs, elle n'est pas déterminée par des motifs. Le motif est la *condition de l'acte libre*, il n'en est pas la *cause*. Il en est la condition; car le rôle du motif étant de faire apparaître l'objet comme bon à un certain point de vue, et, par suite, comme susceptible d'être voulu, l'absence de motif équivaldrait à l'absence de bonté dans l'objet et le rendrait étranger à la volonté, comme l'absence de lumière rend un corps étranger à la vue. Mais le motif n'est pas la cause du choix de la volonté; la raison de ce choix est dans la volonté elle-même. C'est elle qui confère à chaque motif, par son appréciation du moment, la valeur relative qui détermine sa préférence.

« L'homme délibère, parce que des motifs hétérogènes le sollicitent. Sans doute, ils ont tous cela de commun qu'ils sont des biens, et, s'ils étaient tous également présents, également immédiats, perçus de la même manière, représentant une même nature de jouissance, différents de quantité seulement et non de qualité, ils se rangeraient nécessairement sur une échelle unique, le plus fort au-dessus, le plus faible au-dessous, et le plus fort l'emporterait fatalement. C'est ce qui arrive chez la brute.

« Mais chez l'homme il n'en va pas ainsi. La hiérarchie de valeur entre les motifs est absolue en soi, et c'est ce qui fonde le devoir; à l'égard des diverses puissances dont est composée notre nature, cette hiérarchie est relative; et c'est ce qui fonde la liberté. Oui, il est mieux en soi de préférer le bien suprême, et c'est pour cela que c'est obligatoire. Mais il peut me sembler meilleur pour moi de jouir tout de suite et de livrer l'avenir au hasard; et c'est pour cela que si je préfère le bien suprême, je le ferai librement. — On insiste et l'on dit: D'après vous-même, c'est une appréciation qui détermine la volonté; donc elle n'est pas libre.

« Je réponds: Cela prouve seulement qu'elle n'est pas aveugle. Si la volonté suit toujours le dernier jugement pratique, ce jugement pratique est tel que je le tire de moi-même; il ne m'est point donné d'avance. Ni mon état physique ni mon état mental ne me l'imposent. Il sort de moi à l'instant décisif, conférant au plaisir, à l'intérêt ou au devoir, telle priorité qu'il lui plaît. Cela est possible,

parce que je suis à la fois sensible et raisonnable. Cela est réel, puisque je l'expérimente. » (M^r D'HULST, III^e Conférence, 1891¹.)

2^o Il s'appuie sur le principe de causalité. — « Un acte libre, dit Kant, serait une violation du principe de causalité et du déterminisme de la nature. En effet, un acte libre, c'est, par définition, un acte qui ne résulterait pas, suivant la loi nécessaire de causalité, des phénomènes antérieurs; donc tout acte libre constituerait une solution de continuité, un commencement absolu, un vrai miracle dans la nature. » — Le principe de causalité affirme que rien ne se produit qui n'ait une cause, et non que toute cause produit nécessairement son effet. En affirmant que tout acte libre a sa cause proportionnée dans la volonté libre, et que la volonté libre n'est pas nécessitée à produire ses actes, on donne la raison d'actes qui seraient inexplicables sans cela, et on ne contredit pas le principe de causalité. Pour maintenir le principe qu'il n'y a pas d'effet sans cause, il n'est pas nécessaire de soutenir que toutes les causes sont déterminées à produire leur effet.

3^o Il allègue le principe de la conservation de l'énergie. — C'est l'argument principal du monisme (*monos*, seul), système qui ramène tout à l'unité. « Une seule loi, une seule force, la nécessité. De la matière chaotique à l'organisation la plus parfaite..., tout se tient dans l'immense chaîne, tout se développe selon l'exigence d'un principe unique... La mécanique détermine les formes élémentaires de ces groupements; la physique et la chimie minérale ajoutent des conditions nouvelles; la chimie organique prépare une complexité plus grande et introduit la matière dans le domaine de la vie. La vie, une fois née, se perfectionne de plus en plus dans sa lutte avec le monde inorganique. La sensation se greffe sur la nutrition, le désir sur la sensation; la pensée et le vouloir représentent aujourd'hui les formes les plus hautes de la vie; ce ne seront sans doute pas les dernières. Voilà le système dans son inexorable unité². »

Il est d'expérience, disent les savants, que la quantité de force est constante dans le monde, qu'il ne s'y crée point de force nouvelle, que tout se borne à des échanges, à des transformations. Admettre la volonté libre, qui prend en elle-même son point de départ, c'est admettre des phénomènes qui commencent sans antécédent mathématiquement calculable.

— La conservation de l'énergie est une hypothèse qui rend compte des phénomènes mécaniques et physiques; dans le domaine des êtres inorganiques, il est vrai de dire que rien ne se crée et rien ne se perd, que la quantité de force reste constante sous les mille transformations des forces les unes dans les autres. La loi est-elle applicable dans le domaine de la biologie? Ici les forces physico-chimiques entrent en activité d'après les lois qui leur sont propres; mais une cause douée de spontanéité, la vie, s'en empare et les fait servir aux fins qu'elle poursuit. Quelque chose de semblable se passe en l'homme au point de vue psychologique, si on admet avec les physiologistes qu'il y a corrélation constante entre les états de l'esprit et la substance cérébrale. Quelle contradiction y a-t-il à penser que la volonté, force d'essence supérieure, puisse emprunter les forces de la matière et produire par elles des effets qu'elle dirige? Là, comme dans la vie végétative, il semble qu'il y ait plutôt direction de force que véritable création d'énergie. Quand un homme prend une décision, il fait une dépense de forces physiques qui se transforment en s'appliquant; mais elle n'est pas elle-même une force physique qui ajoute rien à la quantité de force du monde matériel.

Si la volonté, disent encore les déterministes, intervient ainsi dans la série

¹ On peut lire aussi sur cette question la XX^e Conférence du P. MONSABRÉ, année 1876; le Dictionnaire apologetique, art. *Libre arbitre, Déterminisme*; abbé DE BROGLIE, *le Positivisme et la science expérimentale*, II^e partie, livre II, ch. VIII, *la Cause libre*.

² Voir la note 23 à la fin du vol. des Conf. de 1891 de M^r d'Hulst, où le système est exposé d'une façon plus explicite.

des forces physiques, elle détruit la science « en rendant la prévision impossible. — Erreur : la prévision scientifique n'exige pas que nous connaissions toutes les actions qui s'échangent dans l'univers; car de fait nous ne les connaissons pas toutes, loin de là; Dieu seul peut supputer toutes les énergies dont le monde est la résultante; et Dieu, qui voit les actes libres comme les actions fatales, fait entrer les unes et les autres dans la formule dont il a le secret. » (M^r D'HULST, III^e Conférence, 1891 et note 27.)

Les lois scientifiques, au reste, ne sont nécessaires qu'en ce qui concerne les rapports invariables entre certains antécédents et certains conséquents; elles sont hypothétiques relativement aux antécédents : ceux-ci sont supposés existants. La prévision des phénomènes est toujours accompagnée d'une condition limitative : tel phénomène sera donné, si aucune cause ne vient supprimer ou modifier l'antécédent. Si la volonté humaine intervient et supprime ou change l'effet par la suppression ou le changement de la cause, la science n'en saurait souffrir.

4^e Enfin, il y a l'argument tiré des statistiques. — Les sciences sociales enseignent que les actes humains obéissent, comme les phénomènes de la nature, à des lois constantes et générales. « La statistique démontre que les actes les plus importants, tels que les mariages, les assassinats, les suicides, les vols, comme les plus indifférents, tels que l'omission de l'adresse sur les lettres jetées à la poste, sont toujours en quantité constante, » se reproduisent annuellement avec une régularité quasi mathématique. — Les lois de la statistique déterminent le collectif et non le particulier, les moyennes et non les actes individuels. La fixité de l'ensemble peut être due aux causes générales constantes ou équivalentes, et les effets de la liberté, cause particulière variable, peuvent se compenser ou s'annuler les uns les autres. « La statistique ne détermine absolument ni l'acte, ni le moment où l'acte sera accompli, ni l'agent qui l'accomplira, et dès lors le champ reste ouvert à l'action du libre arbitre. » (FONSEGRIVE, Psychologie.)

Ces lois ne seront jamais qu'approximatives et variables; on verra les moyennes augmenter ou baisser avec les progrès et les crises de la moralité, de l'instruction, de l'industrie, du commerce, des courants d'idées. Elles sont l'expression empirique des résultats que l'action combinée des causes générales et des volontés individuelles a produits durant une période donnée, et il est au pouvoir de ces dernières de les changer.

« Quand on oppose triomphalement, dit M. Bertrand (*Éléments de philosophie scientifique*), les prévisions de la statistique aux partisans du libre arbitre, on prouve qu'on n'a pas compris le premier mot de la question. L'objection vaudrait à peine contre ceux qui définiraient le libre arbitre en disant que l'acte libre est celui qu'on ne saurait prévoir, même quand on en connaît d'avance toutes les conditions; ou bien encore celui qui n'est pas nécessairement déterminé par sa cause. Mais ce n'est pas là l'idée que nous nous faisons de l'acte libre : plus il est libre, mieux on peut le prévoir. Le caprice et l'arbitraire ne sont point pour nous la liberté. L'acte libre n'est pas sans cause, quoique aucune cause extérieure n'en puisse rendre compte d'une manière adéquate. »

REMARQUE. — C'est souvent sur des cas anormaux, sur des libertés atrophiées, que se fondent les raisonnements des déterministes. — « La volonté peut se fatiguer de la lutte et accepter la défaite. Alors, si les chutes se multiplient, les passions gagnent en arrogance ce que la volonté perd en vigueur; bientôt le mal passe en habitude, la défaillance devient vice, l'esprit abdique, la chair triomphe, elle se fait un tempérament de péché. Qu'est devenue la liberté de cet homme esclave? Elle n'est pas détruite, elle est atrophiée. »

« Ah! j'ai bien peur que plus d'un déterministe n'ait été chercher là l'échantillon humain sur lequel il devait étudier le problème du libre arbitre! On prend un alcoolique, un débauché, un névropathe; on les regarde agir, et l'on dit : Ces gens-là ne sont pas libres. C'est vrai, ils ont cessé de l'être; non pas parce que la liberté leur a manqué, mais parce qu'ils l'ont trahie!

En regard de ces types dégradés, placez l'homme de bien, placez le saint. Et pour rendre le contraste plus saisissant, ne prenez pas un de ces miracles d'innocence qui semblent étrangers aux faiblesses de la nature. Prenez de préférence un converti. Voilà un homme qui a connu tous les entraînements du plaisir coupable : il est donc bien de la race de ceux qui tombent; mais il est aussi de la race de ceux qui se relèvent. Comme il avait roulé de vices en vices, le voici qui s'élève de vertus en vertus. Chaque degré qu'il monte est un progrès de sa liberté. Au sommet il trouve l'affranchissement total; s'il ressent encore les sollicitations de la volupté, les éblouissements de l'orgueil, les frémissements de la colère, ce n'est plus, dans sa chair soumise, dans son esprit discipliné, qu'un frisson fugitif; dès que la conscience a senti la passion tressaillir, la volonté a resserré son étreinte; il n'y a pas eu de combat, et la victoire est acquise. C'est la perfection du libre arbitre. Entre ces deux extrêmes, voici l'armée humaine qui s'échelonne; chacun est libre dans la mesure où il s'est volontairement affranchi, et dans cette même mesure il est homme. » (M^r D'HULST, III^e Conférence, 1891.)

Liberté d'indifférence. — Quelques philosophes ont voulu réfuter le déterminisme psychologique par la liberté d'indifférence ou d'équilibre, pouvoir qu'aurait la volonté de se déterminer sans aucun motif. Ce pouvoir est illusoire. Même dans les actions insignifiantes, on se détermine toujours d'après un motif, inconscient peut-être quelquefois et ne laissant pas de souvenir, mais réel, et ce motif tire sa force, non de sa valeur intrinsèque, mais de la prépondérance que lui donne le choix de la volonté. Cette liberté était symbolisée dans l'École par l'âne de Buridan¹, qui, également pressé de la faim et de la soif, et placé entre une mesure d'avoine et un seau d'eau, reste immobile et se laisse mourir, parce qu'il n'a pas de motif pour choisir l'un plutôt que l'autre. On présentait encore l'argument sous la forme du dilemme suivant : De deux choses l'une : ou il restera immobile et se laissera mourir, ou il se décidera par un pur caprice, par une volonté indépendante de toute raison. — Reid, partisan de la liberté d'indifférence, disait : J'ai une dette d'une guinée à payer; dans ce monceau de guinées qui sont devant moi, aucun motif ne me porte à prendre l'une plutôt que l'autre pour payer ma dette; si j'en prends une, c'est que je puis vouloir sans motif. — Il y a deux parties dans cet acte : l'une est motivée et volontaire, — la volonté de payer la dette; — l'autre est indifférente et s'accomplit sans motif conscient, au hasard².

La liberté d'indifférence, étant démentie par l'analyse psychologique, est sans valeur pour réfuter le déterminisme.

¹ Philosophe scolastique du XIV^e siècle, né à Béthune. — L'argument auquel il a donné son nom ne se trouve pas dans ses écrits.

² Autre exemple d'action en présence de motifs équivalents :

« Un homme poursuit un voleur, pour reprendre sa bourse qui lui a été enlevée. Il arrive au bord d'un étang, il aperçoit de l'autre côté le voleur qui s'enfuit. Que faire? Il ne sait pas nager, il ne peut traverser l'étang directement. Il faut qu'il se dirige vers la droite ou vers la gauche pour en faire le tour. Mais l'étang est circulaire, le voleur est en face; il n'y a aucune raison pour prendre d'un côté plutôt que de l'autre. L'homme délibère. Pour aller à droite, il a un motif : son désir d'atteindre le voleur par le plus court chemin. Pour aller à gauche, il a identiquement le même motif. Rien dans sa pensée ne lie la route de gauche au but à atteindre avec plus de force que la route de droite. Que fera-t-il? Restera-t-il en place, comme l'âne de Buridan entre deux boîtes de foin, ou comme l'aiguille aimantée entre les deux pôles d'un aimant?

— Nullément : rester en place, ce serait renoncer à atteindre le voleur : il ne veut pas y renoncer, parce qu'il a un motif plus puissant pour l'atteindre, celui de reprendre sa bourse. Il ne veut pas plus l'un des moyens que l'autre, la route de droite que la route de gauche; mais comme il veut la fin, il prendra l'un des moyens, l'une des routes. Que fera-t-il? Il choisira, il choisira librement, il prendra l'un des deux chemins, sans être déterminé dans ce choix par des motifs qui sont équivalents de part et d'autre, mais se déterminant lui-même... Combien de fois une résolution très grave n'est-elle pas prise dans une incertitude presque complète, par cette raison qu'il faut se décider, qu'il faut choisir, fût-ce au hasard? » (DE BROGLIE, le Positivisme, 2^e partie, ch. VIII.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Part de la nécessité et de la liberté dans la vie de l'homme. — Saint Thomas montre que la nécessité, bien loin de rien enlever à la liberté, lui sert, au contraire, de point de départ et d'appui. Si l'on remonte l'échelle des êtres, on voit la nécessité se relâcher progressivement, mais sans disparaître tout à fait, même quand se montre la liberté.

Les lois les plus assujetties à la nécessité sont des lois mécaniques, qui appartiennent à l'ordre mathématique. Il y a plus de complexité et moins de rigidité dans les lois physiques. La chimie nous offre ses *affinités électives*, qui impliquent une espèce de choix fait par les substances dans leurs combinaisons. Dans les lois biologiques apparaît un élément nouveau, la *spontanéité*, qui se manifeste à son plus bas degré chez la plante par la nutrition, l'accroissement et la reproduction : on y voit un simple germe, par une évolution successive, développer sûrement vers un idéal à atteindre le canevas vital déposé en lui et devenir un individu complet, appartenant à une classe spéciale d'êtres vivants ; tout en subissant les conditions générales de la matière, la spontanéité s'assujettit et emploie les diverses forces physiques de la matière.

L'animal ajoute à cette vie et à ces fonctions une vie et des opérations plus élevées ; il déploie une spontanéité plus visible et plus puissante ; les mouvements de la plante étaient purement *automatiques*, ceux de l'animal impliquent la connaissance sensible et une ébauche de la volonté : *l'appétit sensitif*. L'animal a des *inclinations*, des désirs, des aversions, des jugements pratiques, instinctifs, par lesquels son appétit poursuit l'objet utile ou évite l'objet nuisible. Cependant ce n'est pas encore le vrai vouloir, ce n'est pas la liberté. « Pourquoi ? Parce que dans ces perceptions passives et ces réactions actives (de l'animal) tout est de l'ordre sensible ; or le sens n'atteint que le fait singulier, transitoire, localisé dans l'espace et le temps : provoqué par l'image d'un phénomène qui passe, l'animal répond par l'élan de l'appétit. Pourrait-il varier sa réponse ? Non ; dans les mêmes circonstances, l'instinct le déterminera toujours dans le même sens. Car, s'il peut comparer plusieurs faits, il ne peut les comparer que sous un rapport toujours le même : celui du plaisir sensible. Or, dans une situation donnée, il y aura toujours un plaisir qui l'attirera plus fort et qui entraînera son choix. » Ainsi, « ... l'animal sollicité par plusieurs plaisirs n'a qu'un seul critère pour se décider, celui du plus grand plaisir. Et comme il désire fatalement les jouissances, fatalement aussi il préfère la plus grande. » (M^r d'HULST, III^e Conf., 1891.)

L'homme réunissant en lui les vies inférieures, les fonctions et les opérations de ces vies s'accomplissent en lui d'après leurs lois, ordinairement sans qu'il en ait conscience, au moins pour ce qui concerne la vie végétative, ou, s'il en a conscience, sans que la volonté les puisse diriger à son gré. Mais à ces vies, l'homme en ajoute une qui lui est propre, celle de l'intelligence et de la liberté. La volonté n'est plus ici, comme chez l'animal, un appétit sensitif soumis au déterminisme, se décidant fatalement d'après le plus grand plaisir sensible entrevu dans l'objet : elle est un appétit *rationnel*, qui se décide librement en présence des biens concrets et particuliers, parce que la raison, au-dessus de ces biens, perçoit le bien abstrait et universel, et qu'elle trouve dans cette idée un critère supérieur, une commune mesure qui lui permet d'apprécier tous les biens particuliers et de se porter vers eux sans y être nécessité. Raisonner et choisir, c'est tout un, a dit Aristote ; penser, c'est être libre, non par rapport au bien ni au bonheur général, comme on va le voir, mais dans le choix des biens particuliers et des moyens qui peuvent conduire au bien absolu et au bonheur parfait.

« Nul être pensant, mis en présence de n'importe quel bien particulier fini, ne peut être nécessité à le vouloir et à le poursuivre. Tout bien fini, en effet, par cela seul qu'il est fini, ne réalisant pas tout l'idéal de la bonté, présente de ce chef une imperfection qui peut être à la volonté un motif d'aversion et de dégoût, et aura toujours une action trop faible pour vaincre, par lui-même, la résistance que peut lui opposer une faculté dont la nature a pour objet adéquat le bien universel et parfait¹. » (SAINT THOMAS.)

¹ « La raison, à l'égard des biens de ce monde, nous dit de tous et de chacun qu'ils peuvent indifféremment être ou ne pas être, d'où il suit qu'aucun d'eux ne lui apparaissant comme absolument nécessaire, elle donne à la volonté le pouvoir d'option pour choisir ce qui lui plaît. » (Encyclique sur la liberté humaine.)

Si le bien universel était à notre portée et que nous en eussions la claire vue, si le bien infini s'offrait à nous d'une manière concrète, pour être possédé à l'instant même, la volonté se tournerait vers lui par un élan naturel et fatal ; il exercerait sur notre amour une attraction irrésistible. Nous l'aimerions d'un amour pleinement volontaire, quoique pas libre. C'est ainsi que les bienheureux aiment Dieu nécessairement. Mais à côté de la liberté se retrouve encore, à la base même des opérations intellectuelles, la part de la nécessité. « La raison adhère naturellement et nécessairement aux premiers principes, dit saint Thomas, et la volonté fait de même à l'égard du bonheur ou de la fin dernière. » L'intelligence, ayant pour objet le vrai, ne peut pas ne pas adhérer au vrai évident, et la volonté, étant ordonnée au bien, tout en restant libre à l'égard des biens incomplets et mêlés de quelque défaut, ne peut pas ne pas vouloir le bien total et absolu. « La nature, dit encore saint Thomas, occupe la première place en chaque chose ; elle est le fondement immuable et le principe fécond de toutes les propriétés de l'être. Nous en avons une preuve manifeste dans la raison et la volonté. Ce qui rend le mouvement possible, c'est un point d'appui immobile. Or le raisonnement et les résolutions délibérées sont des mouvements de l'âme qui doivent pareillement s'appuyer sur un point fixe. Toute discussion devient impossible, si l'on n'admet l'évidence, si l'on ne part des premiers principes comme d'un point lumineux par lui-même, et qui projette sa lumière de loin en loin sur la série entière des déductions. De même, on ne songera pas à délibérer, on ne se mettra pas en quête des moyens les mieux adaptés en vue de la fin dernière ou du bonheur, si le bonheur n'est pas aimé, et aimé d'un amour nécessaire. Car la fin joue dans l'action le même rôle que les principes dans la spéculation. C'est elle qui met la volonté en mouvement et qui dirige le mouvement vers le terme auquel il doit naturellement aboutir. » (Cité par P. VALLET, la Vie et l'Hérédité.)

TABLEAU ANALYTIQUE

I. DIVERS SENS DU MOT LIBERTÉ	Le mot liberté se prend dans des acceptions très différentes qu'il importe de bien définir. On distingue :
	1 ^o La <i>liberté naturelle</i> ou <i>droit naturel</i> , qui résulte de la nature même de l'homme. — C'est le droit qu'a tout homme d'user de ses facultés physiques et morales, pour son bien et en vue de remplir sa destinée.
	2 ^o La <i>liberté physique</i> ou <i>corporelle</i> , c'est le pouvoir d'agir librement, sans obstacle et sans contrainte. A cette liberté sont opposés la maladie, l'esclavage, la détention, etc.
	3 ^o La <i>liberté morale</i> ou <i>psychologique</i> , qui est le pouvoir de <i>vouloir</i> ou de se déterminer d'après un motif. Elle réside dans la volonté. — C'est aussi l'empire de la volonté raisonnable sur les passions, les instincts... C'est le droit pour chacun d'exercer ses <i>droits naturels d'homme</i> , en se conformant aux lois de son pays. Elle comprend :
	a) La <i>liberté corporelle</i> ou <i>physique</i> ;
	b) Le <i>droit de propriété</i> , résultant de la <i>liberté du travail</i> ;
	c) Le <i>droit de fonder une famille, d'élever ses enfants, de tester</i> ;
	d) La <i>liberté de conscience</i> , celle de s'instruire, de professer la vraie religion.
	4 ^o <i>Liberté civile</i> . Toutes ces libertés sont dites <i>naturelles</i> et résultent de l'inviolabilité de la personne humaine. L' <i>esclavage</i> , sous quelque forme qu'il se présente, est la négation de la liberté civile. Ce qui caractérise l' <i>esclave</i> , c'est qu'il est considéré non comme une <i>personne</i> , mais comme une <i>chose</i> .
	5 ^o La <i>liberté politique</i> , faculté d'intervenir dans le gouvernement de l'État. Elle comprend : le <i>droit de vote</i> et <i>d'éligibilité</i> , la <i>liberté de la presse</i> , le <i>droit de réunion</i> et le <i>droit de pétition</i> .
	Il faut distinguer la <i>vraie liberté</i> , qui consiste à suivre la raison, à obéir à la loi, à rester dans l'ordre, de la <i>fausse liberté</i> , qui n'en est que l'abus, et qui consiste à violer la loi, à sortir de l'ordre, à agir contre la raison. — La liberté n'est pas le droit de tout faire ; en fait, on peut faire le mal ; en droit, on ne le peut pas, on n'en a pas le droit.

Principes ou causes de la liberté. — Saint Thomas assigne à la liberté humaine une cause *intérieure* et *psychologique* : l'homme est libre, parce qu'il est doué de raison ; et une cause *extérieure* et *métaphysique* : l'homme est libre, parce que les biens relatifs qui sollicitent sa volonté n'ont rien de nécessitant.

Loi de la liberté. — C'est la loi de l'obéissance à Dieu : se conformer à la raison en obéissant à Dieu, c'est la vraie liberté et c'est aussi toute la morale.

1° *Preuve du sens intime ou de la conscience psychologique.* — Nous avons l'idée de la liberté ; nous y croyons d'une manière invincible, et quand nous nous déterminons à faire une chose, nous sentons que nous pourrions ne pas la faire et choisir le contraire : donc, nous sommes libres.

— *Objections.* — a) La liberté ne saurait être un objet de conscience (STUART MILL). — b) La croyance à la liberté peut s'expliquer sans supposer la conscience de la liberté réelle ; elle vient de l'ignorance des motifs qui nous font vouloir (exemple : *girouette* de Hobbes, Spinoza et Bayle).

— *Réponse.* On répond à la première objection : La conscience de la liberté n'est autre chose que la conscience que nous avons, quand nous avons fait une chose, que nous aurions pu faire le contraire.

— A la deuxième, que si l'objection était vraie, plus l'ignorance serait grande, plus la liberté augmenterait ; l'expérience prouve le contraire.

2° *Preuve tirée de l'idée du devoir ou de la conscience morale (KANT).* — Un être qui n'est pas libre n'est pas l'auteur de ses actions ; il n'a pas de devoirs. — La même preuve se tire de l'existence de la loi morale : Sans la liberté, la loi morale est inutile ou absurde : inutile, si l'action est nécessaire ; absurde, si l'action est impossible. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de responsabilité. Elle se tire encore de la morale ou de l'ordre moral et se formule ainsi : Sans liberté, il n'y a pas de morale : le bien et le mal, le juste et l'injuste, la vertu et le vice, sont des mots vides de sens ; il n'y a ni mérite ni démerite.

3° *Preuve tirée du témoignage du genre humain.* — Les hommes ont toujours cru à la liberté : leur langage et leurs institutions le prouvent.

— *Objections.* — a) Il y a des peuples qui ont professé le fatalisme dans leur religion et dans leur poésie. — C'est vrai, mais jamais ils ne lui ont abandonné leur législation et leur morale.

b) Les promesses, les contrats, les prières, les menaces, les ordres, les lois, la justice sociale même, n'impliquent pas la liberté. — Sans doute, on peut expliquer sans elle leur utilité, mais non leur moralité.

4° *Preuve indirecte tirée des conséquences de la négation de la liberté.* — Nier la liberté, c'est détruire du même coup ce qui fait le fondement de toute société humaine. — Ni le devoir, ni la responsabilité, ni la justice, ne peuvent se comprendre sans la liberté.

Les systèmes qui nient la liberté se ramènent à deux principaux : le fatalisme et le déterminisme. Le premier est une doctrine essentiellement métaphysique ou religieuse ; le second, une doctrine psychologique.

De plus, le sensualisme, le matérialisme, le positivisme, le panthéisme, le scepticisme, le faux mysticisme, sans nier formellement la liberté, aboutissent au même résultat.

Le fatalisme prétend que toutes les actions humaines sont régies par une nécessité extérieure et supérieure au monde, le destin (*fatum*). On distingue : le fatalisme païen et mahométan, le fatalisme théologique et le fatalisme philosophique ou géométrique.

I. Fatalisme.

a) Fatalisme mahométan.

Ce qui doit arriver arrivera. — Sophisme paresseux. — *Réf.* Si les partisans de ce système étaient logiques, ils tomberaient dans l'inertie absolue ; ce qui doit arriver arrivera, mais il arrivera comme nous l'aurons préparé. « L'homme est dans la main de son conseil, il est l'arbitre de sa destinée. » (*Écriture.*)

b) Fatalisme théologique.

Dieu, qui est omniscient, connaît l'avenir, et cette connaissance exclut la liberté de l'homme. — La liberté est contraire à la sagesse et à la puissance de Dieu. — *Réf.* 1° « Dieu ne prévoit pas l'avenir, il le voit distinctement. » (LEIBNIZ). 2° Dieu voit libres nos actes libres.

II. PREUVES DE LA LIBERTÉ

SYSTÈMES QUI NIENT LA LIBERTÉ

I. Fatalisme. (Suite.)

b) Fatalisme théologique. (Suite.)

3° Nos actes ne seront pas, parce que Dieu les prévoit ; mais il les prévoit, parce qu'ils seront. — Reste à comprendre comment nos actes futurs peuvent être présents pour Dieu, avant qu'ils soient ; notre intelligence bornée n'arrive pas jusque-là ; nous devons suivre le sage conseil de Bossuet : « Tenir fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas le milieu par où l'enchaînement se continue. »

c) Fatalisme géométrique de Spinoza.

a) Ce qui nous fait croire à la liberté, c'est l'ignorance des motifs. b) La liberté porterait atteinte aux lois géométriques du monde. — *Réf.* On répond à la première objection, que c'est le contraire qui est la vérité ; et à la deuxième, qu'en dehors des lois géométriques il y a les lois de l'ordre moral.

Le déterminisme prétend que tout, dans l'homme, y compris ses résolutions et ses actes, est déterminé, nécessité par les lois de la nature physique en général, et par celles de sa nature morale en particulier. On distingue le déterminisme physique ou matérialiste, qui tire ses arguments de la nature corporelle, et le déterminisme psychologique ou spiritualiste, qui tire ses arguments de l'âme.

a) Déterminisme physique. — La volonté est tenue dans une complète dépendance par le milieu extérieur. — *Réf.* Les causes dites déterminantes ne sont que *prédisposantes* ; elles peuvent influencer sur la volonté, elles ne la contraignent pas. — La volonté est elle-même une cause dont il faut tenir compte. — Cette doctrine se réfute par l'absurdité de ses conséquences.

II. Déterminisme.

Il tire ses arguments de l'influence déterminante des motifs, du principe de causalité, des statistiques, de la conservation de l'énergie. Il dit : a) *L'âme est un automate spirituel.* — On répond : L'âme a une activité propre.

b) *On agit conformément à son caractère, à son éducation.* — Le caractère peut se réformer, l'éducation se corriger.

c) *On n'agit pas sans motif, mais c'est toujours le motif le plus fort qui l'emporte.* — C'est le choix de la volonté qui fait que tel motif est le plus fort.

d) *L'âme est une balance.* — Comparaison illégitime.

e) *Avec la liberté, la prévision de l'avenir est impossible.* — Cette prévision ne peut être absolue, quand il s'agit d'êtres moraux.

f) *Les statistiques prouvent que l'homme n'est pas libre.* — Elles ne donnent que des moyennes et n'atteignent que les faits collectifs.

g) *La liberté ne peut se concilier avec l'unité des forces, qui est un principe de la science.* — Outre que ce principe n'est pas démontré, il ne faut pas confondre l'ordre physique et l'ordre moral.

h) *La liberté ou l'acte volontaire serait un phénomène sans cause (KANT).* — La volonté est elle-même une cause.

SYSTÈMES QUI NIENT LA LIBERTÉ (Suite.)

Conclusion. — De tout ce qui précède il faut conclure que la liberté est possible (réfutation du déterminisme), qu'elle existe (preuves directes), qu'elle est nécessaire (réfutation du fatalisme).